

MONITEUR·TRICE ÉDUCATEUR·TRICE



Du 7 au 10 décembre 2026
JE VOTE CGT !

Au regard de la situation de nos établissements, de la dégradation de nos conditions de travail, des attaques contre notre système de retraite, il est primordial qu'il y ait une implication du plus grand nombre dans la vie de nos instances représentatives des personnels.

Construire des listes engagées et déterminées à agir !

Pour défendre le service public :
des budgets à la hauteur des besoins.

Pour défendre la reconnaissance
des qualifications.

Le gel du point d'indice a entraîné un recul de notre pouvoir d'achat de plus de 20 % depuis 2000. La CGT revendique une augmentation immédiate de 300 € pour tou-te-s. La création de 100 000 emplois sous statut à l'hôpital et 200 000 dans les EHPAD et les établissements médico-sociaux et sociaux est indispensable. La CGT exige la retraite à 60 ans pour toutes et tous, avec un départ anticipé à 55 ans à taux plein pour les métiers pénibles.

Le reclassement de l'ensemble de la filière socio-éducative dans le Nouvel Espace Statutaire (NES) de la Fonction Publique Hospitalière n'a pas apporté la reconnaissance attendue en terme de revalorisation des grilles indiciaires, de rattrapage salarial et de reconnaissance des qualifications professionnelles.

Les Moniteur·trice·s Éducateur·trice·s exerçant au sein de structures sociales ou médico-sociales sont confronté·e·s à la réduction des budgets sur fond d'austérité : suppression de postes, de services, restructurations, baisse des moyens alloués pour remplir leurs missions. L'usage de la flexibilité est constant et se traduit par la logique

du « *faire plus et mieux dans le cadre de la diminution des moyens financiers* ».

Les politiques sociales et budgétaires du secteur ont des effets néfastes sur l'organisation des services et sur les conditions de travail au quotidien.

Les travailleuses et travailleurs sociaux sont les dernier·ère·s garant·e·s d'un travail éducatif de qualité, et il leur est pourtant demandé d'assumer toujours plus de glissements de tâches générés par les réorganisations successives, fragilisant encore davantage les populations vulnérables.

Nous, Moniteur·trice·s Éducateur·trice·s, contribuons efficacement à la sécurité et à la santé physique et psychique de l'ensemble des personnes que nous accompagnons. Notre métier mérite une reconnaissance à la hauteur de cet engagement.



Je vote CGT
sans hésiter !

Pour défendre nos conditions de travail et la qualité des prises en charge : des effectifs à la hauteur des besoins, accès à la formation professionnelle initiale et continue.

Défendre et améliorer notre système de Sécurité Sociale, l'accès à des soins et des prises en charge de qualité, c'est notre devoir !

La CGT revendique :

L'un des fondements de la CGT repose sur :

- [**La revalorisation des grilles salariales à 2 136 € bruts (1816 € nets) dès le 1^{er} échelon et suppression des grades.**
- [**Une augmentation significative du point d'indice à 6 € le point, avec évolution suivant inflation.**
- [**La suppression de la règle des ratios mise en place en 2001, qui freine nos carrières.**
- [**La reconnaissance de la pénibilité par la retraite à 55 ans à taux plein.**
- [**Le renforcement des équipes éducatives et le respect du statut FPH par la titularisation à tout recrutement.**



Nous, Moniteurs-trices Éducateurs-trices, sommes indispensables aux publics que nous accompagnons quotidiennement. Pourtant, les politiques gouvernementales comme territoriales tendent à gommer les spécificités de nos métiers.

Depuis des années, notre pouvoir d'achat est en baisse constante. Les timides mesures de revalorisation accordées ces dernières années restent très en deçà de ce que notre engagement professionnel mérite réellement.

La CGT se bat pour que chaque recrutement respecte le statut de la FPH par la titularisation, et que des projets éducatifs d'établissements ambitieux et bien financés soient mis en place.

Du 7 au 10 décembre 2026, faites entendre votre voix.

VOTEZ CGT AU CSE, À LA CAPL, À LA CAPD ET À LA CCP !



POUR NOUS RETROUVER :

Sur le site :

www.cgt-sante-action-sociale.fr

Facebook :

CGT Santé Action Sociale

X (anciennement Twitter) :

@CgtSanteSocial

Tktok :

cgt.sant.action.s

Instagram :

cgtsanteactionsociale

Coordonnées du syndicat :

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT
263, rue de Paris - Case 538 - 93515 Montreuil CEDEX
permanence@sante.cgt.fr